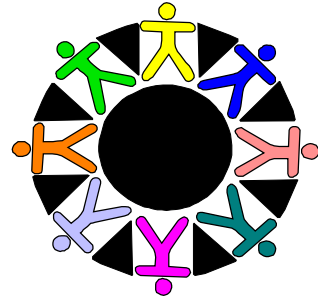




LE P'TIT SAROMAGNOT DES ENFANTS



**N° 23 septembre 2016
Spécial
élections CME**

Les élections 2016 du Conseil Municipal des Enfants, pour l'année 2016-2017, auront lieu à l'école de Saint-Romain le mercredi 5 octobre 2016, à la mairie du 30 septembre au 5 octobre 2016.

Tous les enfants habitants Saint-Romain sont invités à voter.

LE CME

Le CME est composé de 10 enfants élus pour deux ans ; en septembre 2016, 5 membres sont à élire pour le renouveler.

Que fait le CME ?

Chaque enfant du CME participe aux actions sur la solidarité, l'humanitaire, l'environnement, la vie citoyenne et plus largement la vie du village. Le CME est encadré par les membres du Conseil Municipal de Saint Romain.

Le CME, comment ça marche ?

Les élus du CME se réunissent régulièrement (4 à 5 samedis matin par trimestre) avec les élus référents de la commune. Ensemble ils débattent de leurs projets, ils organisent ateliers et événements, ils visitent des institutions ou sites régionaux et participent à la vie communale.

Pour en savoir plus :

**Avec les enfants du CME au Forum des associations le samedi 3
septembre 2016**

A l'école de Saint Romain le mercredi 14 septembre 2016 au matin

LES ELECTIONS AU CME



Qui vote ?

Les inscrits sur la liste électorale (la liste de votants) :

- Les enfants scolarisés à l'école de Saint Romain en CE1, CE2, CM1 et CM2. L'inscription est automatique. Ils votent à l'Ecole de Saint Romain
- Les enfants habitants Saint Romain et scolarisés en CE1, CE2, CM1 et CM2 dans une autre commune : ils s'inscrivent lors du Forum des associations ou à la mairie, jusqu'au 28 septembre 2016. Ils votent à la Mairie.

Quand voter ?

- **Le mercredi matin 5 octobre 2016 à l'Ecole de Saint-Romain**
- **Du 30 septembre au 5 octobre 2016 à la Mairie**

Pour qui voter ?

Pour les candidats volontaires- enfants en CE2, CM1 ou CM2- qui déposent leur candidature à l'école, au Forum des associations, ou à la mairie avant le 28 septembre 2016.

Chaque candidat pourra afficher ses idées et projets dans le hall de l'école/ le hall de la mairie la semaine précédant le vote.

Comment voter ?

Comme pour les élections nationales... sur un bulletin de vote (la liste des candidats) où chaque électeur choisit ses 5 candidats préférés.

Et après le vote ?

Comme pour les élections nationales... les bulletins de vote sont dépouillés (comptés) et ce sont les 5 candidats qui ont le plus de voix (avis favorables) qui seront élus au CME. Ils rejoindront Arno, Antoine, Clovis, Marin et Salomé-Louise.

Et alors les 10 membres du CME éliront le **maire des enfants** pour 2016-2017.

Ce sera le samedi 8 octobre à 10h à la Mairie.

LE CME EN 2016-2017 : LES PROJETS

Le CME réalise les projets des enfants, certains sont à imaginer et d'autres sont déjà prévus :

En 2016 :

- Visite du jardin botanique de Lyon sur les traces de Pierre Poivre
- Et aussi ... découverte de la commune, de la mairie... collecte de jouets pour les Restos du Cœur... collecte de dons pour le Téléthon et marche aux flambeaux du 8 décembre ... participation au goûter de Noël des anciens ...

En 2017 :

- **Préparation du PSC1 Prévention et secours civiques**



- **Tout sur les élections présidentielles et législatives de 2017**
- **Et tout au long de l'année :** participation aux commémorations et cérémonies communales, entraide avec les Bleuets de France, découverte des trésors des Monts d'Or, participation à l'opération "Faites de la propreté '..."

Quelques moments forts 2015-2016

Décembre 2015
Collecte de dons
pour le Téléthon

Novembre 2015 Collecte de
jouets pour les Restos du Cœur

Janvier 2015 Ateliers
Théâtre Prise de parole en
public

**Novembre et décembre
2015**

Elections régionales
Visite de l'Hôtel de Région

Avril 2016
Sur les traces de Pierre
Poivre

Juin 2016
Rencontre avec les Anciens

Juin 2016 Visites :
Le patrimoine de Saint -
Romain, le patrimoine
des Monts d'Or

Mai 2016
Fête des parents